

Conditions générales - Mai 2018

Page 1/3

1. Généralités

Parfum d'épices et/ou « nous » est représenté par Parfum d'épices Sàrl, siège social à la route de Chavannes 62, 1007 Lausanne. « Vous » est représenté par le client ou le mandant de la prestation.

Le client /le mandant de la prestation reconnaît avoir pris connaissance, au moment de la confirmation de la commande, des conditions générales décrites dans ce document et déclare les accepter sans réserve.

2. Désignation de la commande

Le terme «commande» désigne la réservation d'une prestation, c'est-à-dire d'un cours public ou privé, d'un évènement public, d'un team building, d'une prestation traiteur, d'une commande boutique ou d'un bon cadeau, pour une date, un lieu et un nombre de personnes précis, sauf mention contraire. La signature d'une offre ainsi que le paiement en ligne d'un cours public ou d'un évènement public fait office de commande.

3. Lieux de la prestation

La prestation se déroule dans le lieu spécifié au moment de la commande. Lors de prestations à domicile, en entreprise ou chez un prestataire commercial, le mandant s'engage à laisser l'accès et l'utilisation de ses locaux sans frais à Parfum d'épices. Lors d'un évènement dans un lieu extérieur, les frais de location sont à la charge du client et le montant est explicitement indiqué dans l'offre. Le risque lié à l'utilisation du lieu est pris par le client et Parfum d'épices décline toute responsabilité en cas de dommages causés par les participants. Les évènements organisés au sein de l'atelier Parfum d'épices, ch. des Oches du Mur 15, 1023 Crissier n'engendrent pas de frais de location supplémentaire, sauf spécification dans l'offre. Tout dégat occasionné par un participant à l'atelier de Parfum d'épices est à la charge de ce dernier.

4. Prix

Les prix indiqués sont net et en francs suisses. La TVA est clairement indiquée pour les prestations assujetties. Les prix inscrits sur la confirmation de commande font foi. En cas d'erreur de prix sur une offre, Parfum d'épices se réserve le droit de modifier celui-ci, tout en offrant au client le choix d'annuler sa commande si le nouveau prix ne lui convient pas.

5. Déroulement et contenu des prestations

Le déroulement de la prestation ainsi que les menus communiqués dans l'offre sont donnés à titre indicatif. Des changements peuvent être intégrés à tout moment de la part de Parfum d'épices tant que ceux-ci ne changent pas la nature de la prestation.

6. Confirmation de la commande

Une commande devient ferme lorsqu'elle est confirmée par le client par email, téléphone, par signature d'une offre ou par paiement par carte de crédit pour un cours public ou un évènement public. Parfum d'épices se voit le droit de refuser toute commande unilatéralement et rembourser si nécessaire le mandant sans autres dommages et intérêts.

Le client confirmant la commande s'engage sur l'entier de la prestation, c'est-à-dire, sur le nombre participants ainsi que sur la somme totale découlant de la commande.

Le nombre final de participants doit être communiqué au plus tard 10 jours ouvrables avant la date de la prestation. Passé ce délai, le nombre de participants désignés lors de la commande initiale est pris en compte.

7. Paiement

Le paiement de la commande se fait par virement bancaire sur la base d'une facture, par paiement par carte de crédit via la plateforme de paiement Stripe, par paiement par carte de crédit ou en cash sur le lieu de l'évènement.



Conditions générales - Mai 2018

Page 2/3

Les coordonnées bancaires à utiliser pour tout paiement sont les suivantes :

TITULAIRE DU COMPTE : Parfum d'épices Sàrl, Route de Chavannes 62, 1007 Lausanne

NUMERO DE COMPTE : L 5331.88.25

BIC : BCVLCH2LXXX

IBAN : CH05 0076 7000 L533 1882 5

ADRESSE BANCAIRE : Banque Cantonale Vaudoise 1003 Lausanne

Pour les cours publics, bons cadeaux et événements publics, 100% du montant total est exigé lors de la réservation. Tant que le montant total n'a pas été reçu, la réservation n'est pas garantie et le bon cadeau pas valable.

Pour les cours privés, 100% du montant total est exigé au plus tard 72heures avant la date de l'événement. Si le montant n'est pas reçu dans les délais, Parfum d'épices se voit le droit d'annuler la prestation unilatéralement. Selon le montant de la prestation, Parfum d'épices peut exiger un acompte de 50% au moment de la réservation.

Pour les Team Building et prestations traiteur entreprises, 100% du montant total est exigé au plus tard 72heures avant la date de l'événement. Si le montant n'est pas reçu dans les délais, Parfum d'épices se voit le droit d'annuler la prestation unilatéralement. Selon un accord préalable entre Parfum d'épices et le mandant, la prestation peut être réglée sur place le jour J par carte de crédit ou exceptionnellement sur facture à 30 jours en date de l'événement. Dans d'autres cas, un acompte de 20% à 50% peut être exigé à la signature de l'offre et le solde payable sur facture à 30 jours en date de l'événement.

Pour les prestations traiteur clientèle privée, 50% du montant total de l'offre est exigé lors de la réservation, payable à 10 jours. Le solde est dû au plus tard 72heures avant la date de la prestation ou selon accord préalable payable 10 jours après la date de l'événement. Dans certains cas, avec accord préalable, un paiement le jour J par carte de crédit peut être envisagé.

Pour les commandes boutique, le paiement se fait sur facture, payable à 10 jours suivant l'envoi de la commande. Dans le cas d'un nouveau client, le paiement complet peut être exigé avant l'envoi de la commande.

Les factures non payées dans les délais impartis sont suivies d'un premier et unique rappel, payable à 10 jours faisant office de sommation de payer. Passé ce délai, les procédures standards de mise en poursuite prennent place.

8. Annulation des prestations

Toutes annulations, quelques en soient les raisons, doivent être impérativement communiquées à Parfum d'épices 10 jours ouvrables avant la date de l'événement. Passé ce délai, aucun déplacement de date ou remboursement ne sera accepté.

Le prix entier de la prestation est dû à Parfum d'épices dans le cas d'une annulation à moins de 10 jours ouvrables. Dans le cas d'un cours publics ou événement publics, toute personne peut se faire remplacer par une autre personne sans frais, en informant (par mail, formulaire de contact ou téléphone) Parfum d'épices.

L'annulation d'un événement dans les délais cadres (plus de 10 jours ouvrables) engendre le remboursement total des acomptes sous la forme d'un avoir pour une prochaine commande ayant lieu au cours de la même année fiscale ou un remboursement par virement bancaire, après déduction de 50% de l'acompte.

Dans le cadre d'un cours publics ou d'un événement publics, le montant est transformé en avoir pour un prochain cours ou événement sauf cas de force majeure ou demande spécifique.



Conditions générales - Mai 2018

Page 3/3

Parfum d'épices se voit le droit d'annuler en cas de force majeure la prestation sans avertissement préalable. Dans ce cas, Parfum d'épices s'engage à rembourser intégralement le montant de la commande au client ou de proposer une nouvelle date pour la prestation. Le client ne peut en aucun cas réclamer des dommages et intérêts. Dans le cadre des cours publics, Parfum d'épices se voit le droit d'annuler ou de déplacer un cours si le nombre minimal de participants n'est pas atteint (généralement 6 personnes).

9. Siège social et for juridique

Parfum d'épices Sàrl, Route de Chavannes 62, 1007 Lausanne.

No IDE: CHE-147.986.539

L'entreprise est représentée par Jérôme Binder.

En cas de litiges, Lausanne est désigné en tant que for juridique.

